

HUM-234

**Droit des affaires**

Neuenschwander Anouk

Cursus	Sem.	Type
Sciences humaines et sociales	BA4	Obl.

Langue d'enseignement	français
Crédits	2
Session	Eté
Semestre	Printemps
Examen	Pendant le semestre
Charge	60h
Semaines	14
<b>Heures</b>	<b>2 hebdo</b>
Cours	2 hebdo
<b>Nombre de places</b>	<b>80</b>

**Remarque**

Une seule inscription à un cours SHS+MGT autorisée. En cas d'inscriptions multiples elles seront toutes supprimées sans notification

**Résumé**

Ce cours cherche à donner, en matière économique, les outils juridiques aux fins d'analyser une situation de fait et de déterminer les règles légales applicables.

**Contenu****Droits et obligations de l'agent économique**

Le cours traite des sujets suivants :

- La liberté économique et la garantie de la propriété telles que protégées par la Constitution suisse.
- Les différentes structures juridiques que l'agent économique peut adopter pour exercer son activité (entreprise individuelle, société simple, société en nom collectif, société anonyme, société à responsabilité limitée).
- Les principaux contrats qui régissent les rapports entre particuliers (notamment les contrats de vente, de travail, de bail, d'entreprise et de mandat) ainsi que la responsabilité qui en découle.
- Les principales infractions de droit pénal économique.

**Mots-clés**

Liberté économique, sociétés, contrats, responsabilité contractuelle, droit pénal économique.

**POLY-perspective :**

- perspective globale
- perspective citoyenne

<https://www.epfl.ch/schools/cdh/fr/la-vision-du-cdh-poly-perspective/>

**Acquis de formation**

A la fin de ce cours l'étudiant doit être capable de:

- Analyser une situation de fait donnée
- Déterminer les règles légales applicables
- Justifier la solution retenue

**Compétences transversales**

- Etre conscient et respecter des directives légales pertinentes et du code éthique de la profession.

**Méthode d'enseignement**

Cours ex cathedra comprenant l'étude de nombreux cas pratiques.

**Travail attendu**

Participation active au cours.

**Méthode d'évaluation**

Trois épreuves écrites sont proposées dans le courant du semestre, les étudiants devant en passer au moins deux. La note finale correspond à la moyenne des deux épreuves ou, cas échéant, des deux meilleures épreuves. Pour les trois épreuves, les étudiants peuvent disposer de toute la documentation jugée utile.

**Encadrement**

Assistants                      Oui

**Ressources****Bibliographie**

Le plan du cours, contenant une brève bibliographie, est remis à chaque étudiant-e au début du cours et est également à disposition sur moodle2unil.ch.